

# La réindustrialisation de la France : un enjeu de financement crucial pour l'avenir économique



**AGNÈS  
VERDIER-MOLINIÉ,**  
Directrice de la Fondation  
iFRAP

**L**a dégradation de notre balance commerciale, la désindustrialisation progressive de notre territoire et les défis liés à l'innovation et à la transition énergétique imposent une réflexion approfondie sur les leviers nécessaires pour redresser la situation. Dans ce contexte, les enjeux de financement de la réindustrialisation ne peuvent être ignorés. Il ne s'agit pas seulement de remettre l'industrie en marche, mais aussi de garantir sa compétitivité face à des rivaux européens et mondiaux de plus en plus redoutables.

Depuis 1974, la France s'est progressivement désindustrialisée. À force de mauvaise gestion, et d'incertitude, la part de l'industrie dans le PIB français a connu une baisse significative entre 1974 et 2022, passant de 28,8% à 16,8%, tandis que la part des services a augmenté de 15%. Selon la Banque mondiale, la part du secteur industriel dans le PIB, même si elle est équivalente à celle du Royaume-Uni, est inférieure à la moyenne des pays de l'Union européenne (UE), en particulier l'Allemagne, qui est de 23,5%.

La France a pris énormément de retard sur l'Allemagne. En effet, l'industrie manufacturière est l'une des principales forces économiques de l'Allemagne, qui y emploie 17% de l'emploi total en 2024 contre 9,6% en France. De 1995 à 2024, la France a perdu 2 millions d'emplois dans l'industrie manufacturière. Rien qu'entre 2010 et 2015, près de 400 usines

ont fermé et 150 000 emplois industriels ont été perdus. Les secteurs du textile, de la cokéfaction et du raffinage, ainsi que de l'extraction des matières premières ont été les plus touchés, avec une perte d'emplois comprise entre 57 et 76% par secteur (Droz-Georget, 2019). Plus récemment, l'automobile a vu ses emplois reculer de 47% entre 1995 et 2024, la chimie de 27%. De plus, le secteur industriel comprend de nombreux sous-secteurs qui ont subi des pertes d'effectifs de manière différente.

Il a fallu attendre 2017 pour que le nombre d'ouvertures dépasse celui des fermetures. Sur le premier semestre 2024, selon le baromètre de L'Usine nouvelle, les fermetures ou menaces de fermeture d'usines ont de nouveau dépassé les ouvertures de nouveaux sites industriels. Le magazine a répertorié 61 ouvertures depuis le début de l'année 2024, alors que 71 sites sont menacés de fermeture ou déjà arrêtés. Et la tendance au ralentissement des implantations de nouveaux sites ne fait que s'accroître.

Si notre industrie génère un peu plus de 1000 milliards de chiffre d'affaires par an, l'industrie allemande en génère le double ! Si la France avait 23% de son PIB en valeur ajoutée industrielle, comme l'Allemagne et non 14%, nous n'aurions pas 370 milliards de valeur ajoutée de l'industrie dans notre PIB, mais 600 milliards soit 1,6 fois plus par rapport à aujourd'hui !

## Un déficit commercial structurel

Notre déficit commercial structurel s'est amplifié au fil des années. Si l'on se réfère aux chiffres les plus récents, le déficit commercial français a été ramené sous les 100 milliards d'euros en 2023, après avoir atteint un niveau record de 163 milliards d'euros en 2022. Le principal responsable de cette situation est la dégradation progressive de la balance commerciale des biens, un phénomène qui s'est intensifié depuis 2005. Cette faiblesse commerciale ne se limite pas à un simple déficit : elle témoigne d'une désindustrialisation continue qui nous place dans une position défavorable par rapport à nos voisins européens.

En 2023, la France a importé pour 731 milliards d'euros de biens tout en n'exportant que 607 milliards. Le déficit cumulé de la balance commerciale des biens de 2012 à 2022 atteint 1 196 milliards d'euros, un résultat catastrophique qui place la France dans une position défavorable par rapport à des pays comme l'Irlande, l'Allemagne ou l'Espagne, qui connaissent des excédents commerciaux. Dans un monde globalisé, la faiblesse de la production industrielle a des conséquences directes sur notre balance commerciale et sur l'emploi.

## Un modèle européen inadapté et lenteur de l'Union européenne

Le contexte européen joue également un rôle essentiel dans la réindustrialisation de la France. La politique européenne, notamment avec la mise en place du Pacte Vert et les nouvelles normes environnementales, place une pression immense sur les industries. L'objectif d'une Europe 100% électrique d'ici 2035 pour le secteur automobile déstabilise gravement notre industrie. Ni la Chine ni les USA ne se sont imposés des règles aussi contraignantes. D'une part, cela impose des investissements colossaux dans des infrastructures encore insuffisantes, notamment les bornes de recharge pour véhicules électriques. D'autre part, nos constructeurs se retrouvent confrontés à une concurrence étrangère plus agile, notamment de la part des constructeurs chinois qui, à l'image de MG4, proposent des modèles électriques à des prix

bien inférieurs à ceux des marques européennes.

## Les enjeux de la réindustrialisation : baisse de la fiscalité et stabilité à long terme

La réindustrialisation de la France apparaît comme une nécessité absolue. Mais il ne s'agit pas simplement de redresser un secteur, c'est tout un modèle économique qu'il faut repenser. La réindustrialisation passe avant tout par une politique de réduction des coûts de production et une simplification administrative permettant aux entreprises de retrouver leur compétitivité. En ce sens, une réduction drastique de la fiscalité sur les entreprises est essentielle. Aujourd'hui, les prélèvements sur les entreprises en France représentent 14% du PIB, contre 8,6% dans la moyenne de la zone euro. Cet écart de 157 milliards d'euros pénalise nos entreprises face à la concurrence internationale.

## Conclusion :

Alors que 150 000 emplois sont menacés en France... On se pose la question, peut-on encore espérer produire en France ? Ce n'est pas un rêve impossible, mais cela demande de changer profondément le modèle social français. Si nous voulons « récupérer » en France nos usines et au moins 500 000 emplois industriels parmi ceux que nous avons perdus depuis les années 1980, nous avons à changer totalement le message vis-à-vis des investisseurs et des entrepreneurs. Pour l'instant, nous leur passons le message que nous aimons surtout créer des normes et taxes le plus possible à la fois sur le capital et le travail. Il suffirait de faire passer le message inverse pour faire repartir les investissements et les embauches en France. À condition de le vouloir et de comprendre que ce n'est pas en surtaxant les hauts salaires et les revenus du capital que l'on réindustrialise. Ni en multipliant les normes à tous les échelons.

La réindustrialisation de la France ne se fera pas sans une baisse des prélèvements obligatoires qui pèsent sur nos entreprises qui paient la totalité de l'écart de pression fiscale avec la moyenne

de la zone euro hors France. Notamment les charges employeurs sur les salaires et les taxes de production. Sans aussi un reflux des normes à la fois françaises et européennes. La date de 2035 par exemple pour l'automobile 100% électrique doit sauter comme les amendes gigantesques prévues par la Commission européenne sur les constructeurs automobiles. Dans le contexte de guerre commerciale que nous subissons, il est temps de se rendre

compte que le capital et le travail sont les clés pour produire en France et en Europe. Simplifier et mettre la fiscalité au service de la création d'entreprises et d'emplois marchands ainsi que se poser la question de financer en partie nos retraites en capitalisation afin de pouvoir investir dans nos entreprises... Voilà les axes forts et incontournables ces prochaines années. ■

### Liste des 20 propositions pour réindustrialiser :

- |   |  |   |   |
|---|--|---|---|
| <b>1.</b>   | <b>2.</b>  | <b>3.</b>   | <b>4.</b>   |
| Baisser les taxes sur les entreprises, notamment les impôts de production | Créer les conditions d'une énergie notamment électrique abondante et bon marché -nucléaire | Libérer les conditions de créations d'usines en France : abroger les normes   | Supprimer la taxation des PV de cession d'entreprises   |
| <b>5.</b>   | <b>6.</b>  | <b>7.</b>   | <b>8.</b>   |
| Établir un bouclier fiscal et social                                      | Supprimer la taxation des successions sur les entreprises                                  | Explorer l'extraction de gaz de schiste en France   | Flécher l'épargne des Français vers les créations d'entreprises / capitalisation  |
| <b>9.</b>   | <b>10.</b>   | <b>11.</b>  | <b>12.</b>  |
| Faciliter la prise en charge de l'apprentissage par les entreprises       | Supprimer le ZAN   | Évaluer la charge administrative sur les entreprises en milliards par an  | Évaluer la charge administrative sur les ménages en milliards par an / points de PIB  |
| <b>13.</b>  | <b>14.</b>   | <b>15.</b>  | <b>16.</b>  |
| Une norme votée / une norme supprimée                                     | Supprimer les administrations qui doublonnent  | Rendre obligatoires les études d'impact avec impact financier et économique y compris sur les amendements (et a fortiori lorsqu'ils sont gouvernementaux)             | Évaluer les normes européennes  |
| <b>17.</b>  | <b>18.</b>   | <b>19.</b>  | <b>20.</b>  |
| Appliquer le principe de subsidiarité                                     | Votations régulières (Suisse) sur les normes nouvelles                                     | Réaliser des sondages annuels ou biennaux auprès des entreprises afin d'évaluer l'impact des mesures de simplification et la production normative générée par secteur | Étendre les prérogatives du CNEN pour évaluer le flux annuel de normes sur les entreprises et les ménages, au-delà des collectivités (ce qui supposerait de le repositionner en dehors du CFL (comité des finances locales)). |